

Nouvelle norme 2012
NF C 18-510

HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE Personnel Electricien B1 – B2 – BR - BC

Durée : 2 jours soit 14 heures



Objectifs de la formation :

- Eviter les dangers liés au courant électrique
- Connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements en basse tension dans les meilleures conditions de sécurité

PLAN DE LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Dans le cadre de la nouvelle norme NF C 18 510 ; les thèmes abordés durant la formation Habilitation électrique B1- B2 – BR - BC sont les suivantes :

1. RAPPELS SUR L'ELECTRICITE

- La notion d'électricité
- Les tensions et intensité
- La loi d'Ohm
- Les puissances et différents types de courant
- Rappel sur la couleur des conducteurs
- Les installations électriques

2. LES RISQUES LIES AU COURANT ELECTRIQUE

- Les dangers du courant électrique
- Les accidents d'origine électrique
- Les statistiques des accidents du travail d'origine électrique
- Les effets du courant électrique sur le corps humain, les effets immédiats, secondaires et physiologiques
- Le contact direct et indirect
- Les causes d'accident : facteurs humains, facteurs matériels
- Incendie sur les ouvrages électriques
- Définition du secourisme



3. LES OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE

- Les domaines de tension, les opérations, les différentes zones à risque à proximité d'ouvrages électriques
- Les dangers électriques des PNST
- Les travaux hors tension, sous tension, interventions basse tension, essais, mesurages et vérification

4. L'HABILITATION ELECTRIQUE

- Définition de l'habilitation et sa attribution
- Les différents niveaux d'habilitation
- Les conditions requises

5. LES APPAREILS DE SECTIONNEMENT, DE COMMANDES ET DE PROTECTION

- Les moyens de protection contre les risques électriques
- La consignation
- Les différents équipements de protection : individuels, collectifs conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

6. MODULE PRATIQUE

- Formation théorique incluant des mises en situations pratique
- Manipulations pratiques au niveau sur coffret pédagogique – installations types (ou sur ouvrage de l'entreprise en intra). Minima de 3,50 heures
- Des durées de pratique supplémentaires peuvent être proposées selon l'activité, la complexité et la diversité des tâches à accomplir dans l'entreprise

7. TESTS THEORIQUES ET PRATIQUES

- Evaluation des acquis par un formateur spécialisé

8. DOCUMENTS DELIVRÉS SI RÉUSSITE A L'ÉVALUATION

- Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur dont la durée de validité recommandée selon la NF C18510 est de 3 ans.